VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cinq splendides lots à bâtir dans l'ilet de l'avenue Peters, des rues Colisée, Perrier et Léontine. Excellent site à bâtir sur la rue S. Remparts près de la rue Canal, le terrain exclusif se rattachant au Pickwick Club et l'ilet entier de terre (26 lots) borné par les rues Murat, Olympia, Bandin et D'Hémécourt à quatre ilets de la rue du Canal et de l'avenue Carrollton.

Succession de Frank A. Lee.

No 24,264 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 10 juillet 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 27 mai 1902 et signé le 3 juin 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Cinq certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Perrier, Léontine et l'avenue Peters, désignés par les Nos 1, 2, 3, 13 et 14, d'après un devis fait par E. Pilié, voyer, le 19 avril 1890 et annexé pour référence à un acte de dépôt passé en l'étude de N. B. Trist, notaire, et mesurant en M. A., d'après cela, comme suit, à savoir: les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun 29 pieds 8 pouces de face à l'avenue Peters, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure de la rue Colisée et de l'avenue Peters et les lots Nos 13 et 14 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds 6 pouces et 6 lignes.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Commune et Dryades, désigné par le No 6, sur un plan dressé par H. Muelhausen, architecte, le 13me jour de juillet 1848, déposé en l'étude Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville et mesurant 23 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue des Remparts, 23 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne le séparant d'une allée commune, douze pieds de largeur en commun aux dits lots et autres, 123 pieds 10 pouces et 4 1/2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue du Canal et 123 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 7 mesure américaine.

3° Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Murat, Olympia, Bandin et D'Hémécourt, désigné par le No 16, et divisé en 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, daté le 12 décembre 1848 et une copie du dit plan fait par D'Hémécourt, voyer, le 16 février 1849, déposé en l'étude de R. J. Ker, un notaire en cette ville, lequel dit ilet mesurant 319 pieds 3 pouces et 2 lignes de face respectivement aux rues Murat et Olympia et 314 pieds 5 pouces et 6 lignes respectivement aux rues D'Hémécourt et Bandin.

Conditions — 1/3 comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de [illegible] l'acquéreur devant payer les taxes [illegible] et un dépôt comptant de 10 0/0 [illegible] de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Nicholas Browse Trist, [illegible] incluant tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

T. M. Miller avocat du pétitionnaire.

T. B. B. Chaffe, avocat pour Mme Eliza J. Lytle.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

John F. Mulvey vs Ellen Mulvey et al.

No 67,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Cottage en bois couvert en ardoises.

No 918 rue Ste Marie, entre les rues Constance et Laurel.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 mai 1902, et signé le 16 mai 1902 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, voies, servitudes ou de quelque autre chose qui puisse y appartenir ou de quelque façon en dépendant, situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adèle, maintenant Constance, Michael, maintenant Laurel, Ste Marie et St André et désigné comme lot No 5 sur un certain plan dressé par G. A. Hedin, voyer, daté le 12me jour d'avril 1848 et déposé pour référence en ce bureau comme plan No 53 dans le livre de plans No 2 de W. Christy; ledit lot mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Ste Marie sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant et galerie fermée sur le côté, et 7 chambres, hangar, avec grande cour sur le devant et allée, jardins de fleurs, deux citernes, etc., le tout en de bonnes conditions, dans un bon voisinage et près des marchés, lignes de chars, écoles, églises, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant B. Rouen, notaire, incluant tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Harriet Schwartz vs Rosetta Gravel Paving and Improvement Co.

No 63,355, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 19 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 mai 1902 et signé le 13 mai 1902, par l'Hon Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée —

1° Une certaine étendue de terre située dans la ville de Gloster, Miss., le dit comté d'Amite, décrite comme suit — Commençant à un piquet sept 80/100 chaines Nord 4 1/20 à l'Ouest du quart de la section de l'encoignure de la limite Sud de la section trente-quatre, courant de là au Sud 35° Est quatre 19/100 chaines à un piquet, de là au Nord 55° Est quatre 78/100 chaines à un piquet, de là au Nord 35° Ouest, quatre 19/100 chaines à un piquet, de là au Sud 55° Ouest quatre 78/100 chaines au morceau du commencement, contenant deux acres, et le tout étant dans la section trente-quatre, Comté trois, Range deux Est.

2° Une certaine étendue de terre située dans la ville de Gloster, Miss., ledit comté d'Amite, décrit comme suit: commençant à un piquet sept 80/100 chaines Nord 4 1/20 Ouest du quart de la section à l'encoignure de la limite Sud de la section trente-quatre, comté trois, Rangé deux Est, courant de là trente cinq degrés (35) Est quatre 19/100 chaines à un piquet de là au Nord 55 Est quatre 78/100 chaines à un piquet, de là au Nord 35° Ouest, quatre 19/100 chaines à un piquet, de là au Sud 55° Ouest quatre 78/100 chaines à l'endroit du commencement, contenant deux acres et étant dans la section trente-quatre, comté trois, Rangé deux Est, dans le comté et État ci-dessus.

3° Une certaine étendue ou morceau de terre, située dans la ville de Gloster, Miss., le dit comté d'Amite, et décrite par mètres et limites comme suit: Commençant à un piquet sur la briqueterie de John Graves. Le [illegible] deux 85-100 chaines sud. 550 Est de son encoignure nord-ouest, et courant de là au nord 350 est huit 50-100 chaines à un piquet de là au nord 820 est sept 50-100 chaines à un pique de là au sud 40 30' vingt deux soixante quinze 100 chaines à un piquet de là au Nord 350 Ouest quatre 52/100 chaines à un piquet de là au Nord 550 Ouest huit 8/100 chaines à un morceau du commencement contenant 15 8/100 acres plus ou moins et étant dans la section trente quatre. Comté trois Range deux Est, ensemble avec tous les privilèges à cela appartenant.

Condition—Comptant.

Acte de vente pardevant Edgar M. Cahn, Esq., notaire, incluant tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

Dufour & Dufour avocats du receveur

18 mai—18 25—juin 1 8 15 19

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Splendide occasion pour placement. Cottages doubles dans le Quatrième District.

Excellente localité pour les affaires dans le Sixième District et propriété vacante dans le Premier District.

Mme Margaret McCubbin, femme de Paul Larmen vs Wm McCubbin et al.

No 67,595—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre rendu et signé le 6 juin 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

1° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rendon et Gravier, les avenues Tulane et Hagan, désignés par les Nos 29 et 30 sur un devis annexé à un inventaire daté le 7 janvier 1895 dans la succession de F. Lacroix et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur de 156 pieds 5 pouces et 4 lignes.

2° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 4, dans l'ilet No 40, sur un plan fait par H. Grant, de l'ancienne ville de Lafayette, et par le même numéro dans l'ilet No 15, sur le plan original du Faubourg Lafayette, le dit ilet est compris entre les rues Soraparu, Première, Chippewa et Falcon, maintenant St Thomas, et désigné par le No 4 sur un plan dressé par Castaing, daté le 20 avril 1858, déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, et mesurant d'après le dit plan 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Soraparu, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds plus ou moins sur la ligne de division laquelle sépare le dit lot du No 3, et 129 pieds 10 pouces plus ou moins sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 5, la portion du fond étant partie du lot 11.

Les améliorations sont connues comme les Nos 614 et 616 rue Soraparu entre les rues St Thomas, Chippewa et Première, et comprenant un joli cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, hangar, etc.; la maison est retirée de la banquette et est en bon état, et louée pour $10 par côté.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 82, borné par les rues St Denis (maintenant S. Rempart), Dryades, Cadiz et Valence, désigné par le No 15 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, daté le 10 juillet 1864, déposé dans le bureau de l'annotateur de la paroisse Jefferson, et mesurant comme suit, à savoir: 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprennent une résidence en bois couverte en ardoises connue comme le No 1931 rue Valence et contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc. La maison est louée pour $8 par mois.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 3 de l'ilet No 9, compris entre la rue Fulton, le Chemin Public ou la rue Levée, et les rues Neuvième et Harmonie, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, le 15 mars 1832, déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire, lequel lot mesurant d'après ledit plan 60 pieds 3 pouces de face à la rue Fulton sur 116 pieds de profondeur, le tout en mesure anglaise.

Les améliorations sont connues comme 3152 et 3154 rue St Thomas et comprenant un joli cottage double en briques couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, citerne, hangar, etc., et loué $10 par côté.

En addition au ci-dessus est une bâtisse en bois dans le fond du lot contenant 3 chambres et louée pour $5 par mois, le tout en bon état et près de tous les agréments.

5° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Denis, Dryades, Cadiz et Valence, ilet No 82, désignés par les numéros 12, 13 et 14 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, déposé dans le Bureau de l'Annotateur de la paroisse Jefferson, ledit plan est daté le 13 juillet 1864 et d'après ledit plan le lot douze mesurant 30 pieds de face à la rue St-Denis, sur une profondeur de 120 pieds, ledit lot 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds et lot No 14 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations sont connues comme 1927 rue Valence, coin Rempart, comprenant une bâtisse en bois couverte en ardoises occupée comme une épicerie et contenant grande chambre à magasin, 6 chambres, citerne, hangar, etc; le tout en bonne condition, aussi un petit emplacement pour les affaires contigu au ci-dessus contenant 1 chambre: le tout loué pour $20 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans avec 8 pour cent par an d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs payant pour les taxes de 1902 et devant faire un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

John B. Fisher, avocat.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés des Quatrième et Sixième Districts.

Comme placement et pour ceux qui désirent une résidence.

Dans l'affaire de la succession de Mme Elizabeth Koepke, veuve de Fred Kuntz.

No 67,424 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—Le JEUDI 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu d'un ordre daté et signé le 2 juin 1902, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné comme No six de l'ilet No 287, borné par les rues Sud Rempart (anciennement St Denis) Première, Deuxième et St Patrick, sur un plan dressé par A. G. Blanchard; ledit lot mesure en mesure américaine trente et un (31) pieds six (6) lignes de face à la rue Sud Rempart, sur cent dix (110) pieds de profondeur.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Rempart, anciennement St Denis, Première, Deuxième et St-Patrick, désigné par le No sept sur un plan par A. G. Blanchard, député voyer, daté le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure en mesure américaine vingt-six (26) pieds cinq (5) lignes de face à la rue Sud Rempart, autrefois St-Denis, sur cent dix (110) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

3° Quatre lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos quatorze, quinze, seize et dix-sept de l'ilet No 37 borné par les rues Wall General Hood (anciennement Oliver), Audubon (anciennement Chestnut) et Broadway, d'après un plan de B. Buisson, voyer, daté le 15 avril 1836 et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, alors un notaire en cette ville; les lots quatorze et quinze mesurant chacun trente [30] pieds de face à la rue Wall sur cent vingt [120] pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots seize et dix-sept mesurant chacun trente [30] pieds de face à la rue Broadway sur cent vingt [120] pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure anglaise, le lot No seize formant l'encoignure des rues Broadway et Wall.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un ou en un et deux ans de crédit 6 pour cent d'intérêt sur la portion de crédit du jour de la signature de l'acte de vente avec toutes les clauses usuelles de sécurité; le billet du vendeur garanti par hypothèque, etc. Dix pour cent du prix de l'adjudication devant être déposé au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Toutes les taxes pour l'année courante et les timbres du R. I., devant être assumés par l'acquéreur au dessus du prix de son enchère.

Actes de vente pardevant C. G. Rebentisch, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré, sera vendu le même jour, à 2:30 heures P. M. sur les lieux, No 722 avenue Washington.

Conditions—Comptant.

J. B. Fisher, avocat.

J. PAUL HECKER, Encanteur.
731 rue Commune.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

De propriétés foncières. Bonne occasion pour spéculateurs et propriétaires.

Nos 1816-1818 rue Sud Remparts entre les rues Félicité et St André.

Une jolie résidence double à deux étages, Nos 2205, 2207, 2209, 2211, 2215, 2217 rue Calliope, entre les rues Howard et S. Liberté.

Trois cottages doubles en bois, de bon rapport, couverts en ardoises, No 1021 rue Annonciation entre les rues Poeyfarré et l'avenue Howard.

Cette bâtisse en briques à deux étages bien construite, couverte en ardoises.

In re Mary O'Meagher, veuve de William O'Meagher, et als vs Mineur William O'Meagher.

No 67,359 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR FITZPATRICK ET LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—

JEUDI, le 12 juin 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, rendu en cour ouverte le 23 avril 1902, et signé en cour ouverte le 29 avril 1902 et un ordre daté le 9 mai 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Dryades, St André et le chemin Félicité, étant à une distance de 119 pieds 6 pouces de l'angle de l'intersection de la rue Remparts et le chemin Félicité, mesurant 38 pieds de face sur la rue Remparts, par 145 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et désigné par la lettre C, sur un devis de A. De Armas, daté le 10 octobre 1877, annexé à un acte pardevant C. T. Soniat, notaire, le 26 avril 1878, acquise par Mary E. O'Meagher, d'après l'acte de vente pardevant Hunter C. Leak, notaire, le 22 juin 1894, livre des transferts 151, folio 577. Les améliorations consistant d'une maison double à deux étages en bois, connue comme 1816-1818 rue S. Remparts, et contenant salons double, chambre à bain et huit autres chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 347, borné par les rues Calliope, Howard, Liberté et Euphrosine, étant la partie de façade d'un lot de terre désigné par le numéro 2, sur un plan dressé par G. T. Dunbar le 9 janvier 1845 et déposé dans l'étude de David L. McCoy, autrefois un notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de 87 pieds 10 pouces et 3 lignes, lesdites mesures étant toutes plus ou moins.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et dépendances et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard et Euphrosine, désigné comme lot No 3 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 24 avril 1850 et déposé pour références en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, le 20me jour de mai 1850, lequel dit lot mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant et en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard, et Euphrosine, désigné par le numéro 4 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer daté le 24 avril 1850 et déposé en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1850 lequel lot mesurant; en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la propriété acquise par Mlle Mary E. O'Meagher décédée, de Frank Winter, par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 8 février 1902, livre des transferts 184, folio 150. Les améliorations consistant de trois cottages doubles bien construits en bois couverts en ardoises connus comme les Nos 2205, 2207, 2209, 2211, 2215, 2217 rue Calliope, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Delord, Constance et Poeyfarré. Ledit lot est désigné comme lot No 6, dans l'ilet No 121, et est aussi désigné comme lot No 4, sur un plan déposé comme plan No 15 en l'étude de E. R. Stringer, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 20 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur entre lignes parallèles de 77 pieds 5 pouces, le tout d'après ledit plan et aussi d'après un plan dressé par E. T. Engelhardt, daté le 8 mai 1854 et déposé en l'étude de Joseph Cohn, ancien notaire; acquis par le défunt de F. A. Lambert par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 20me jour de janvier 1902.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, occupée comme un magasin et résidence, et connue comme No 1021 rue Annonciation, contenant au rez de chaussée magasin et 2 chambres; un 1er étage contenant 4 grandes chambres, galerie, etc., cour, citerne, hangar, cour en Schillinger, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat; l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année courante 1902; aussi bien que les timbres du Revenu Intérieur des États-Unis et aussi le coût des actes de vente pardevant Bussière Rouen Esq., notaire et de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

11 mai — 11 17 18 25 — juin 1 8 11 12

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 17 JUIN 1902.

No 715 Avenue des Champs-Elysées.

Dans l'affaire de la succession de Mme Elise Jensen, C. C. D.—No 67,213.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 707 rue Commune—MARDI, le 17 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, No 311 rue Baronne, près Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, signé et daté le 13 mai 1902 dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Elysian Fields [autrefois Champs Elysées], Royale [autrefois Cassacalvo], Dauphine [autrefois Grands Hommes] et Marigny. Le dit lot mesurant en M. F. vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue des Champs Elysées sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan dressé par Fournor, architecte, le 6 février 1836 et déposé comme plan No 204, en l'étude de Théo. Guyol, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations ci-dessus comprennent un grand magasin et résidence No 715 rue des Champs Elysées, et contiennent grand magasin, cuisine et salle à manger au rez-de-chaussée, au premier sont galeries, balcon, vestibule et quelques six chambres et deux cabinets; dans la cour il y a chambre à laver, hangar, citerne et joli jardin avec arbres fruitiers, vignes etc. La cour et banquette pavées et le tout en excellente condition.

Termes et Conditions—Conditions comptant; 10 0/0 du prix d'achat devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente, ensemble avec les timbres nécessaires du revenu, pardevant Jos. D. Taylor, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur assumant le paiement des taxes, pour l'année 1902.

J. B. Rosser avocat

17 mai—17 18 25—juin 1 8 15 17

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence

DE CINQ CHAMBRES A COUCHER

Moderne Toute Neuve,

[Venant d'être terminée]

Du Défunt Emile D. Frédéric.

Cette attirante résidence est située sur la rue Prytanée, près de la rue Webster, se trouve dans une admirable localité, n'a jamais été occupée jusqu'ici et c'est pourquoi elle offre une occasion des plus engageantes à ceux qui désirent un "home" ayant tous les raffinements de l'architecture et de la localité. La propriété sera vendue à l'encan

Mardi, le 24 juin 1902,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Emile D. Frédéric.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 67,012.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 15 mai 1902 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan à l'heure et endroit ci-dessus indiqués dans cette affaire, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, dans l'ilet quarante neuf, dans le Sixième District de cette ville, ledit ilet étant borné par les rues Webster, Prytanée et Pitt et la ligne de Bloomingdale, commençant à une distance de 125 pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Webster, de là à angle droit à la rue Prytania, une distance de 87 pieds 9 pouces et 3 lignes à la ligne séparant les lots Nos 8 et 7 dans ledit ilet, d'après le devis annexé à un acte de vente de la Parkside Improvement Company à Henry P. Dart, passé pardevant R. L. Loomis, notaire, le 20me jour de novembre 1894; de là le long de la ligne séparant les lots Nos 7 et 8 vers la ligne de Bloomingdale 15 pieds; de là à angle droit, une autre profondeur de 58 pieds 2 pouces; de là à angle droit vers la ligne de Bloomingdale 30 pieds; de là à angle droit vers la rue Prytania 145 pieds 5 lignes à ladite rue; de là le long de la rue Prytania à la rue Webster, 45 pieds plus ou moins au point du commencement.

Conditions: Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les coûts des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Chas Schneider, Esq., notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements,
303 rue Baronne.

Johnston Armstrong, Esq., avocat, bureau 319 rue Carondelet.

24 mai 24 27—juin 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirables propriétés Foncières du Troisième District.

A L'ENCAN, A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, 311 RUE BARONNE,

MARDI, LE 1er JUILLET 1902, A MIDI.

Les offres consistent du

COTTAGE SIMPLE,
No 1711 rue N. Claiborne,

COTTAGE SIMPLE,
No 1713 rue N. Claiborne,

—ET DU—

COTTAGE ELEVÉ,
No 1719 rue N. Claiborne.

Succession de John H. Wilberding.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D—No 67,045.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 22 mai 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés dans cette affaire les propriétés ci-après décrites:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Annette, Prosper, maintenant Derbigny, et St Antoine, mesurant, en mesure américaine, 18 pieds de face à la rue Claiborne sur 174 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Annette, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot B, de là s'élargissant 6 pieds 8 pouces; de là une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces 3 lignes à la ligne du fond laquelle mesurant 24 pieds 8 pouces.

Les améliorations sont connues comme le No 1711 rue N. Claiborne et consistent en un joli cottage simple.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Prosper (maintenant Derbigny), St Antoine et Annette et mesurant en mesure française, 60 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur, les améliorations consistant en un cottage élevé de terre connu comme le No 1719 rue N. Claiborne, la propriété est louée à bail au "Corinthian Club". Les détails complets concernant le bail seront annoncés à la vente.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St Antoine, Annette et Derbigny, mesurant 42 pieds de face à la rue Claiborne sur 175 pieds, 4 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Antoine, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur la plus près de la rue Annette et la séparant du lot A, à laquelle profondeur ledit lot se retrécit de 6 pieds 8 pouces et à une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces et 3 lignes à la ligne du fond, laquelle mesurant 35 pieds 4 pouces de largeur.

Les améliorations sont connues comme le cottage simple No 1713 rue N. Claiborne.

Conditions — Un quart ou plus comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenschlaeger, et E. L. Weil, notaires, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements
303 rue Baronne.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 29—juil—1

Jas. A. Brennan et Fille.

Terres de valeur dans la paroisse Ouest Carroll, Lue. 1773 acres, plus ou moins.

Succession de J. A. O. Wadsworth.

No 48,526 — Cour Civile de District, Division E.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 24 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 620 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 20 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la moitié indivise de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le 1/2 O. du 1/4 N. E. 1/4 S. E. de la sec. 5 E. 1/2 du 1/4 N. E. de la sec 8, 1/2 O. du 1/4 N. E. et du 1/4 S. E. du 1/4 N. E. et du 1/4 S. E. de la sec 26; la 1/2 N. du 1/4 N. O. sec. 28: la 1/2 E de la sec. 29 1/2 N. du 1/4 N. E. sec. 32; le 1/4 S. O. de la sec. 21; le 1/4 S. O. du 1/4 S. O. de la sec 10; le 1/2 O. de la 1/2 O. de la sec. 15; le 1/4 N. O. du 1/4 N. O. de la sec 22; la 1/2 E. du 1/4 N. O. 1/4 S. O. du 1/4 N. O. de la Sec. 21—la 1/2 N. du 1/4 N. O. et 1/4 S. E. du 1/4 N. O. et la 1/2 S. du 1/4 S. O. de la Sec. 31 T. 19, N. R. 9 E. contenant en tout 1773 acres plus ou moins dans la Paroisse Ouest Carroll, État de la Louisiane

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 24

Payne and Joubert et als vs Gardner Motor Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 66,395—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes, intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles R. Kennedy, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocats.

4 juin—4 8 12

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence en Briques à deux Etages avec Mansarde,

Avec vastes terrains ornés, dans un voisinage aristocratique,

2103 RUE CHESTNUT,

à l'encoignure de la rue Joséphine

Succession de Byron M. Pond.

No 40,759 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, 24 juin 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, daté le 22 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La commode bien construite résidence en briques à deux étages avec mansarde 2103, rue Chestnut à l'encoignure de la rue Joséphine, retirée de la banquette et contenant au rez de chaussée large véranda sur la façade, vestibule, grands salons doubles, salle à manger, office à provisions, cuisine, buanderie, chambre à bain, galerie sur le côté, vestibule avec escalier dans le fond, etc, au premier étage contenant vestibule, 7 grandes chambres à coucher, cabinets, 2 chambres à bain, galeries sur la façade, le côté et le fond; dans la mansarde 3 grandes chambres, citerne, hangar, bâtisse pour amusements, etc., dans la cour. La maison est dans un excellent état, est admirablement tapissée, a le gaz partout, de jolis manteaux de cheminées en marbre dans les chambres principales. Les chambres à bain reçoivent de l'eau des citernes et d'un grand réservoir, assurant ainsi une abondante quantité en tout temps.

Les terrains sont divisés en promenade Schillinger et en jardin, et la propriété est plus loin décrite comme quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 178 (autrefois 11 et No 35 sur le plan original du faubourg Lafayette) bornée par les rues Chestnut, Colisée, Joséphine et Jackson, les dits lots sont contigus, sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Chestnut sur 141 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Joséphine.

Conditions—1/4 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en deux paiements égaux en 1 et 2 ans représentées par des billets portant intérêt à 6 pour cent de la date et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et de transférer la police d'assurance, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus de son enchère le paiement des taxes d'État et de ville pour 1902, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant William A. Bell, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. M. Hudson, avocat

24 mai—24 25—juin 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

La bâtisse en briques à deux étages, 1144 rue Annonciation,

Dans l'ilet des rues Erato et St-Thomas.

Succession de Annie Ryan.

No 66,543—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 19 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté le 16 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et désigné par le No 1144 rue Annonciation et consistant d'une bâtisse en briques à 2 étages contenant 6 chambres, citerne, etc, situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Erato et St Thomas, étant de forme triangulaire et désigné comme lot No 2 sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. H. Peters, ancien notaire en cette ville sous la date de 10 mai 1866, ledit lot mesurant 19 pieds, 1 pouce de face sur la rue Annonciation et 16 pieds 3 pouces de face à la rue St Thomas par 60 pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne vers la rue Erato et 53 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne opposée.

Termes—Un tiers comptant, la balance en 1 et 2 ans avec 6 pour cent d'intérêt par an sur la portion de crédit jusqu'au paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur devant payer les taxes de 1902 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 mai—18 25—juin 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Cottage en Briques à Deux Etages,

2707 rue Tchoupitoulas, coin Quatrième.

[Ilet rues Washington et Water], Chemin Ceinture du I. C. Railroad sur la rue Water.

Succession de Daniel McGarry.

No 67,473 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur— Bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 12 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Tchoupitoulas et Water, le dit lot formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Quatrième et mesurant 26 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 91 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur et façade sur la rue Quatrième.

Conditions — Comptant et l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère, les taxes de ville et d'État de 1902. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente, pardevant John C. Davey Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25 juin 1 8 15 22 26

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et Dorgenois et Quartier,

Bâtisses portant le No municipal 2454 rue Esplanade.

Mme Mary C. Getman vs Mme Mary L. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67,262 - En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 12 juin 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 87, lequel est borné par les rues Rocheblave, Quartier, Esplanade et Dorgenois, et mesurant soixante seize pieds de face à la rue Esplanade sur deux cents pieds de profondeur et faisant face à la rue Dorgenois, et s'étendant à travers ledit ilet de ladite rue Quartier, sur laquelle il y a une façade de soixante-seize pieds, ledit lot ou portion de terre formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et les rues Dorgenois et Quartier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

John T. Whit[illegible], avocat pour le plaignant.

11 mai—11 16 23 30—juin 6 12

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Isabella Brownlee.

No 67,528—COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION B.

Propriétés Désirables dans Trois Districts.

Belle Résidence No 4833 Avenue St-Charles,

A l'encoignure de la rue Upperline. (Salons double, six chambres à coucher et commoditées moderne.)

Un Lot de Terre rue Carondelet, Entre Upperline et Bordeaux.

COTTAGE SIMPLE
No 1315 rue Gravier.

Deux Cottages Doubles de Bons Rapports,

Nos 1314-16 et 1318-20 rue Gravier, (entre Franklin et Liberté, loués $48 par mois.)

Belle Résidence à Deux Etages,

No 635 rue Piété, près Royale.

(Un emplacement de choix du Troisième District avec vastes terrains.)

Un Lot de Terre, coin Royale et Piété.

Deux Lots de Terre rue Nord Peters, entre Indépendance et Pauline.

PAR CURTIS & GALLAGHER Ed Curtis, Encanteur, No 846 rue Commune—

Mardi le 17 juin à midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté et signé le 9 mai 1902, et adressé à Edward Curtis encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, connu comme le No 1315 rue Gravier, dans l'ilet borné par les rues Franklin (autrefois St-Pierre) Gravier, l'avenue Tulane, (autrefois Commune) et Liberté (autrefois St-Paul), désigné par le No Huit sur un plan dressé par Louis H. Pilié, le 5 mars 1842, déposé pour référence en l'étude de Fél[illegible] notaire en cette ville, lequel [illegible] mesurant, en mesure anglaise, vingt [illegible] pouces de face à ladite rue Gravier [illegible] pieds, six pouces et sept [illegible] de profondeur, entre lignes parallèles [illegible] d'une allée commune [illegible]

2° Trois certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de cette ville, connus comme les Nos 1314-16-18-20 rue Gravier, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Franklin (autrefois St Pierre) et Liberté (autrefois St Paul), désignés par les Nos cinq, six et sept sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, et déposé pour référence en l'étude de Chas Boudousquié, alors un notaire en cette ville. Lesquels dits lots mesurant en mesure américaine, vingt cinq pieds six pouces et sept lignes de face à ladite rue Gravier sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, Chartres, Indépendance et Pauline, désignés par les Nos deux et trois sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 8 mars 1859 et déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville; lesquels dits lots sont contigus et mesurant comme suit, en mesure américaine, à savoir: Le lot No Deux mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Peters, trente pieds dix pouces et sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente trois pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne le séparant du lot No Trois, et cent trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté; et ledit lot No Trois mesurant trente pieds onze pouces de face à ladite rue Peters, trente pieds dix pouces et sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente trois pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne le séparant du lot No Deux, et cent trente deux pieds un pouce et six lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

4° Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, connu comme le No 4833 avenue St Charles, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Carondelet, Upperline et Bordeaux, désigné par la lettre A sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, sous la date du 10 juin 1884. Laquelle dite portion de terre mesurant quarante et un pieds un pouce et deux lignes de face à l'avenue St-Charles, quarante et un pieds un pouce de face à ladite rue Carondelet sur deux cent quatre vingt pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Bordeaux, le séparant du lot B, où la propriété de Mme Annie H. Coleman et deux cent soixante et onze pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur et façade sur la rue Upperline, ladite portion de terre formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Upperline et desdites rues Upperline et Carondelet.

5° Un autre certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans ledit Sixième District de cette ville, dans le susdit ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Upperline et Bordeaux, commençant à une distance d'environ quatre vingt deux pieds deux pouces de l'encoignure des rues Upperline et Carondelet et mesurant environ vingt quatre pieds cinq pouces de face à ladite rue Carondelet, trente six pieds de largeur dans le fond sur environ cent cinquante et un pieds de profondeur.

6° Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Piété, Chartres (autrefois Moreau), Désiré et Royale, et désigné par la lettre B sur un plan dressé par Arthur De Armas, voyer, sous la date du 7 sept 1872. Laquelle dite portion de terre formant l'encoignure des rues Piété et Royale (autrefois Cassacalvo), et mesurant dix neuf pieds, deux pouces et deux lignes de face à la rue Piété, dix neuf pieds, deux pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Royale [autrefois Cassacalvo], de cent quatre vingt quinze pieds, deux pouces et cinq lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent quatre vingt quinze pieds, trois pouces et deux lignes.

7° Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, connu comme le No 635 rue Piété, dans le susdit ilet, borné par les rues Royale [autrefois Cassacalvo], Piété, Désiré et Chartres [autrefois Moreau], désigné par la lettre A, sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 15 juin 1854, annexé à un acte passé pardevant A. Boudousquié, ancien notaire en cette ville, le 29 janvier 1855. Ladite portion de terre mesurant quarante huit pieds de face à la rue Piété sur cent quatre-vingt quinze pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté du lot B, et dont quatre-vingt quinze pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, le tout en mesure américaine.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant la balance en un crédit de un et deux ans, avec six pour cent d'intérêts par an et toutes les clauses usuelles et que l'acte de vente soit passé pardevant Andrew Hero Jr, ou John J. Ward, notaires, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1902 ainsi aux frais de l'acquéreur et un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.

W. S. Benedict, avocat.

CURTIS & GALLAGHER Encanteurs,
846 rue Commune.

17 mai—17 [illegible] 25—juin 1 8 15 17

VENTES A L'ENCAN

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 8 JUILLET 190[illegible]

PROCES POUR PARTAGE

Mme J. G. Vogel vs Chas W. Hugo, exécuteur testamentaire de Mme E. Ehlensing.

No 67,143—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C.

CETTE PROPRIETE DE VALEUR,

Nos 3102 et 3115-17 rue Colisée.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 843 rue Commune—MARDI, le 8 juillet 1902, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 13 et 14 dans l'ilet No 99, borné par les rues Huitième, Plaquemine, (maintenant Colisée), Prytanée et la ligne du Faubourg Delachaise (maintenant rue Harmonie). Les dits lots mesurant chacun trente et un (31), pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt [120] pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No Quatorze formant l'encoignure des rues Huitième et Plaquemine [maintenant Colisée].

Termes et conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs,
No 846 rue Commune.

Emile Pomes et Fred Adolph avocats.

6 juin—6 8 15 22 29—juil 6 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 24 juin 1902. Propriété du Troisième District. Douze lots de terre vacants sur le Chemin de Gentilly contigus les uns aux autres

Succession de Léon Artigue et als.

No 67,145—Cour Civile de District, Division D.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs, Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 24 juin 1902—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. juge W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 20 mai 1902, et adressé à Peter Gallagher, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Douze lots de terre, avec tous les droits, voies et privilèges à cela appartenant, ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie appelée "Gentilly", désignés par les numéros Un à Douze inclusivement dans l'ilet No Quatorze, borné par les Clay, Molson, St Bernard, Castiglione et Dupré, conformément à un plan fait par C. Giroux, le 19 décembre 1841, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Voyez le plan à la Bourse pour les mesures.

Termes et Conditions—Une moitié comptant et la balance en un et deux ans de crédit avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de la date de la vente avec les clauses usuelles de sécurité, les taxes de ville et d'État de 1902 devant être aux frais de l'acquéreur. Acte de vente pardevant Wm Ardill, notaire, également aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER,
Encanteurs, No 846 rue Commune

24 mai—24 25—juin 1 8 15 22 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas. D. Dessomar vs Joseph Staub et Ella Staub.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 7,018—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Paternc, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 13me jour de juin 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 2423 et 2425 rue Laurel, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Première, Deuxième et Constance, désigné par la lettre O sur un croquis de L. H. Pilié, voyer, daté le 6 juin 1885, annexé à l'inventaire de la succession de John Bauer et Francisca Bauer, fait par James Fahey, ancien notaire, le 3 juin 1885, conformément auquel croquis ledit lot mesure, en mesure américaine, 40 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Laurel sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Stafford et Lambert, avocats pour le plaignant.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Solomon Reinach vs Jos Kirschenherter.

PREMIERE COURT DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 8,801—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 24me jour de juin 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 484, borné par les rues Roman, Derbigny, Erato et Thalie, désigné comme lot No 16; le dit lot mesure en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 3 lignes 31' 11" 3''' de face à la rue Roman sur une profondeur de 121 pieds 4 pouces 3 lignes entre lignes parallèles comme il est plus amplement décrit par l'acte de vente par Solomon Reinach à Jos Kerschenherter, daté 9 novembre 1901, passé pardevant Arthur B. Leopold, notaire. Enregistré C O B 182, folio 777, M O B 701, folio 603. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.—Conditions, comptant.—CHAS R KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — Arthur B. Leopold, avocat pour le plaignant.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le numéro municipal 4620 rue Chestnut, entre les rues Cadiz et Valence.

Teutonia Loan and Building Company vs L. L. Boudreaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,470—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 juillet 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Cadiz et Valence, connu comme lot 13 du dit ilet et mesure trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.

31 mai—31—juin 6 13 20 27—juil 3